



Cher(e) collègue,

Le 35<sup>ème</sup> Congrès Académique du SNALC (REUNION), congrès d'élections, aura lieu le **jeudi 04 avril 2019 de 8h30 à 17h00, au Conservatoire Régional de Saint Benoît.**

- **8 h 30 – 13 h 00 :** Réunion plénière.  
Rapport moral et d'activité et bilan financier.  
Intervention du président national Jean Rémi GIRARD  
Election du bureau académique  
Débats avec la salle.
- **13 h 30 – 15 h :** Repas au Restaurant Le Beauvallon Rivière des Roches à Saint Benoît.
- **15 h – 17 h 00 :** Ateliers syndicaux au Restaurant.
- **17h – 18 h 00 :** Réunion du nouveau Bureau Académique en présence du Président National.

Ce Congrès est ouvert à tous les adhérents à jour de cotisation (possibilité de régler son adhésion à l'ouverture du Congrès pour les sympathisants).

Déposez **dès aujourd'hui et au plus tard le 04 mars 2019**, votre demande d'autorisation d'absence – qui ne peut vous être refusée – auprès de votre chef d'établissement.

Il est impératif pour des problèmes d'organisation de nous retourner le coupon réponse - accompagné du chèque de 25€ libellé à l'ordre du SNALC pour les collègues déjeunant - **avant le 26 mars 2019.**

Votre présence à cette journée d'élections, de réflexion, d'échanges et de formation témoignera de votre attachement aux actions menées par notre syndicat.

Philippe Peyrat (Secrétaire académique)

---

### CONFIRMATION DE PRÉSENCE

à compléter et à renvoyer par courrier postal au plus tard le **26 mars 2019**

à **SNALC-Réunion – 375 rue Maréchal Leclerc – 97400 Saint Denis**

- Assistera au Congrès et déjeunera (ci-joint un chèque de 25 €).
- Assistera au Congrès mais ne déjeunera pas.
- N'assistera pas au Congrès.

---

Objet : Demande d'autorisation spéciale d'absence

Référence : Décret 2012-224 du 16/2/2012 modifiant le décret n° 82447 du 28/5/1982

P.J : Convocation journée congrès du SNALC

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une autorisation spéciale d'absence pour participer à la journée du congrès du Syndicat National des Lycées et Collèges (SNALC) le 04 avril 2019 à Saint Benoît.

Durée de l'absence : .....demi-journée(s).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma respectueuse considération.

Signature :

---

**CONVOCATION A LA JOURNEE DU CONGRÈS DU S.NA.L.C**  
**Le 04 avril 2019 - à Saint Benoît**

Je vous prie de bien vouloir assister au congrès du S.NA.L.C qui se tiendra la journée du 04 avril 2019, à **Saint Benoît**, de 8h30 à 17h30.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, cher(e) collègue, à l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le Secrétaire Académique du SNALC (Réunion)  
Philippe PEYRAT